

*Observatoire Santé et Environnement -
Analyse Juridique et Interdisciplinaire (OSE AJIR)*

Mardi 29 novembre 2022
de 10h à 12h

*La Chaire OSE AJIR avec
l'assistance du Centre de
Recherches en Droit
Administratif de l'Univer-
sité Paris-Panthéon-Assas,
présente une conférence
d'actualité sur le thème*

**Entrée libre
sans réservation**

Salle des Conseils
Université Paris-
Panthéon-Assas

12, place du Panthéon
75005 Paris
Escalier M, 2ème étage



CENTRE DE RECHERCHES
EN DROIT ADMINISTRATIF

**LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT
SAIN : NOUVELLE LIBERTÉ
FONDAMENTALE**
**À propos de l'ordonnance du Conseil d'État
du 20 septembre 2022**

Avec la participation de :

- **Stéphane-Laurent TEXIER**, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation au sein du Cabinet Zribi et Texier
- **Camille BROUELLE**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Sara BRIMO**, Professeur junior (HDR) à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Titulaire de la Chaire OSE AJIR
- **Meryem DEFFAIRI**, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Chaire OSE AJIR
Directrice : Pr Sara BRIMO